

Migrants : l'appel de l'ASTI

Les Nations unies ont fait du 18 décembre la journée internationale des Migrants. À cette occasion, l'ASTI lance un appel à la classe politique du pays.

L'Association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI) demande que des mesures concrètes pour améliorer l'intégration des étrangers soient lancées.

L'ASTI ne se démobilise pas. Hier, l'association a rappelé dans une lettre ouverte que les gouvernements devaient prendre leurs responsabilités, ici aussi, concernant la problématique des migrants.

Cette prise de position n'a pas eu lieu par hasard. Aujourd'hui est célébrée la journée internationale des Migrants, afin de commémorer l'adoption, en 1990, de la

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles. La date a été choisie par les Nations unies. L'ASTI rappelle que «jusqu'à présent cette convention est restée lettre morte! Aucun des pays d'immigration ne l'a signée. Le Luxembourg, à l'image de ses pairs de l'Union européenne (UE), non plus!»

L'ASTI ajoute dans son texte que l'argument principal évoqué par les pays de l'UE pour ne pas signer est que les législations nationales seraient plus protectrices que la convention... Pas sûr, selon les responsables : «Les dernières années ont démontré que face à une situation d'afflux plus important de migrants, les États membres de l'Union oublient vite l'ambition historique de promouvoir le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, laissant place à une érosion de ces droits et de ces libertés. L'échec bien récent du sommet de l'Union européenne de la semaine dernière démontre bien que c'est le dénominateur commun minimal en la matière qui règne.»

Le Luxembourg doit faire un effort

Concernant le Grand-Duché, l'ASTI reste positive : «Au Luxembourg nous n'assistons pas encore, sur le plan législatif, à une érosion des droits et des libertés, même si dans certains cas nous aurions pu faire mieux.» Mais tout n'est pas rose pour autant. Selon les responsables de l'ASTI, l'enjeu principal au Luxembourg va bien au-delà du cadre légal à donner à l'immigration. Ce sont en effet, selon eux, les questions d'intégration touchant à tous les aspects de la vie quotidienne qui priment. «Pendant cette législature, l'intégration fut le parent pauvre de l'action politique», jugent-ils dans leur texte. Pour l'ASTI, le gouverne-

ment dans son ensemble et plus particulièrement le ministère de l'Intégration et l'OLAI ont «négligé les politiques d'intégration, surtout des migrants économiques».

Et les membres de l'ASTI de se demander si ce ne sont pas les résultats du référendum de 2015 qui ont paralysé toute nouvelle mesure en faveur de l'intégration des plus de 20 000 nouvelles personnes qui s'installent en moyenne chaque année au Luxembourg.

L'ASTI regrette qu'il n'y ait plus de plan d'action national à l'intégration depuis 2013. Les responsables de l'association ajoutent : «Ce n'est que depuis la rentrée et après de nombreux rappels de la société civile que le gouvernement a enfin décidé de lancer le processus d'élaboration d'un nouveau plan, prévu dans la loi. Est-ce acceptable, dans un pays qui compte 48 % de non-nationaux parmi la population résidente? Quelle place donner aux travailleurs frontaliers dans ce plan, qui pour l'instant sont considérés exclusivement pour leur apport à nos besoins économiques?»

L'ASTI annonce qu'elle est curieuse de connaître les programmes politiques des partis en ce qui concerne l'immigration et l'intégration dans le cadre des prochaines législatives. Pour l'association, «le manque de vision claire en la matière serait un mauvais signe pour un pays dont l'essor économique, la paix sociale dépendent du sentiment de cohésion sociale de tous – Luxembourgeois et étrangers.» Proposer des mécanismes d'intégration efficaces aux nouveaux venus est, pour l'ASTI, le meilleur garant de cette cohésion. Et l'ASTI de demander aux partis politiques : «Osez mettre en place une politique de l'accueil et de l'intégration cohérente et proactive, permettant de construire les liens nécessaires à notre vivre-ensemble!»



Photo : archives iq

L'ASTI demande qu'une politique forte d'intégration soit mise en place pour que le pays conserve sa cohésion.

Hommage au Roi Michel

Le Grand-Duc Henri a participé, samedi, aux obsèques de l'ex-Roi Michel de Roumanie.



photo : afp

Le Grand-Duc Henri, ici aux côtés de l'ancienne Reine d'Espagne Sofia et du Roi de Suède Carl XVI Gustaf.

Plusieurs représentants des familles royales européennes, parmi lesquels le Prince Charles d'Angleterre, le Grand-Duc Henri et l'ancien Roi Juan Carlos d'Espagne, ont assisté samedi en Roumanie aux obsèques de l'ex-roi Michel, mort en Suisse à 96 ans. Un dernier hommage a été rendu au monarque dans la matinée à Bucarest en présence d'une foule compacte de milliers de Roumains rassemblés sur la place de la Révolution avec fleurs et bougies. Le cortège a ensuite gagné la cathédrale de Bucarest où une messe a été

célébrée en présence des représentants de plusieurs familles royales d'Europe. De nombreux Roumains ont accompagné le cercueil jusqu'à la cathédrale, certains scandant timidement le slogan : «La monarchie est le salut de la Roumanie!». Depuis l'annonce du décès de l'ancien monarque, mort de maladie le 5 décembre à Aubonne, en Suisse, les hommages populaires se sont multipliés, témoignant de l'affection des Roumains pour cette figure respectée, sur fond de discrédit massif de la classe politique nationale.

éditorial

de notre journaliste

Erwan Nonet



enonet@lequotidien.lu

Avec l'argent d'Amazon...

Le gouvernement vient de faire appel de la décision de la Commission européenne d'imposer à Amazon le remboursement de 250 millions d'euros d'avantages fiscaux au pays. Quelles que soient les motivations de Xavier Bettel, par cette seule et unique décision, il vient de torpiller tous les efforts visant à redonner une bonne image au pays. La couverture médiatique de cette décision à l'échelle européenne – et même mondiale – est énorme et les indignations sont légion. Honnêtement, il y a de quoi. Un État qui refuse un quart de milliard d'euros qui lui est dû, ce n'est pas courant et assez incompréhensible pour le commun des mortels. Qui plus est, désavouer une décision de la Commission européenne, pour un des membres fondateurs de l'Union, cela passe mal.

Pour retourner la situation à son avantage, on donnerait bien quelques idées au gouvernement. Et si, cet argent, on le prenait et on l'utilisait de manière à se tresser des lauriers? 250 millions d'euros, c'est le prix de vente de 500 maisons de trois chambres sur le modèle de celles

bâties par le Fonds du logement et la commune de Mondorf. Et elles sont belles, cela a même fait débat à l'époque.

250 millions d'euros, cela représente aussi le coût de construction de près de 600 appartements comme ceux qui sont construits avec ce même Fonds du logement aux Nonnewisen, à Esch-sur-Alzette. Il n'y a pas une pénurie de logements en ce moment? On pourrait l'atténuer sans dépenser une pièce.

250 millions d'euros, cela correspond également à peu près au coût de trois lycées. Et on en construit en ce moment. À Differdange, à Clervaux, bientôt à Mondorf : pourquoi ne pas les financer avec ce que doit Amazon?

Le Luxembourg et le plus grand marchand du web possèdent un point commun : ils n'ont pas bonne presse. L'un passe pour le fossoyeur de l'équité fiscale, l'autre pour le fossoyeur du respect dû aux employés. Quelque part, les deux s'en moquent, puisque le cash afflue, encore et toujours. Dommage, il y aurait mieux à faire avec cet argent que de cracher dessus...